

## **Conseil des commissaires du 6 juin 2007**

### Adoption de la politique relative au transport scolaire - révision

Le Conseil des commissaires a adopté la politique relative à la gestion du transport scolaire selon les textes révisés tels que préparés par le Service du transport scolaire. Cette politique révisée sera disponible prochainement au [www.csduroy.qc.ca](http://www.csduroy.qc.ca).

### Adoption de la politique de frais de séjour et de déplacement - révision

Le Conseil des commissaires a actualisé sa politique de frais de séjour et de déplacement. Il est maintenant établi que le coût du kilométrage sera révisé et ajusté au 1<sup>er</sup> juillet de chaque année. Le nouveau formulaire sera disponible à l'endroit suivant : *Portail de la Commission scolaire / Unités administratives / Portail-Ressources financières*.

### Adoption des règles de procédure du Conseil des commissaires - révision

Le Conseil des commissaires a révisé ses règles de procédures et a aussi modifié la procédure d'élection utilisée lors des nominations des commissaires à différentes fonctions de représentation ou participation à des comités. Ces nouvelles règles entreront en vigueur à compter du premier juillet 2007.

### Changement de nom de l'école secondaire l'Assomption

Le Conseil des commissaires a considéré les demandes du conseil d'établissement et a autorisé le changement de nom de l'école secondaire l'Assomption pour celui de « Collège de l'Horizon » ainsi que le nom du pavillon Le sentier pour celui de « Pavillon des Arts ».

### Modification à la constitution du conseil d'établissement de l'école Curé-Chamberland

Le Conseil des commissaires a considéré les demandes du conseil d'établissement et a accepté de diminuer le nombre de représentants à 5 parents et 5 membres du personnel.

### Modification à l'acte d'établissement de l'Académie les Estacades

Le Conseil des commissaires a pris en compte les besoins de l'école Avenues-Nouvelles et a autorisé la modification de l'acte d'établissement de l'Académie les Estacades pour retirer l'école Avenues-Nouvelles de son acte d'établissement et d'établir un acte d'établissement distinct pour l'école Avenues-Nouvelles.

### Fusion des écoles Sainte-Madeleine et Sacré-Coeur

Le Conseil des commissaires a considéré les demandes des conseils d'établissement des écoles Sainte-Madeleine et Sacré-Coeur et a accepté de délivrer un seul acte d'établissement pour ces deux écoles. Ainsi, la nouvelle école sera désignée par le nom « École Sainte-Madeleine-et-Sacré-Coeur » dont l'adresse principale est 245, rue Loranger à Trois-Rivières. Les élèves du préscolaire et du 1<sup>er</sup> cycle du primaire fréquenteront l'école Sainte-Madeleine et les élèves du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle du primaire fréquenteront l'école Sacré-Coeur.

### Adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles – 2007-2010

Conformément à l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique, le Conseil des commissaires, après consultation, a adopté le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire.

### **Calendrier scolaire 2009-2010 – secteur jeunes**

Le Conseil des commissaires a adopté le calendrier scolaire 2009-2010. Depuis quelques années déjà, la Commission scolaire et le Syndicat de l'enseignement s'entendent sur un calendrier scolaire soumis à la consultation, trois années d'avance.

Ce calendrier permet de planifier à l'avance les activités et de réserver des ressources externes. Ces calendriers sont disponibles sur le site Web de la Commission scolaire et sont envoyés dans les cabinets des professionnels de la santé du territoire de la Commission scolaire.

### **Calendrier scolaire 2007-2008 – secteur de la formation générale aux adultes et formation professionnelle**

Le Conseil des commissaires a adopté les calendriers scolaires 2007-2008 pour le secteur de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle.

### **Entente de partenariat – interconnexion informatique des commissions scolaires**

Le Conseil des commissaires a autorisé le président et le directeur général à signer l'entente de partenariat à intervenir entre la Commission scolaire de l'Énergie, la Commission scolaire de la Riveraine, la Commission scolaire des Bois-Francis, la Commission scolaire des Chênes, le RISQ et la Commission scolaire du Chemin-du-Roy pour réaliser l'interconnexion des réseaux de fibres optiques.

### **Frais de déplacement pour le personnel des élections scolaires**

Le Conseil des commissaires autorise que les frais de séjour et de déplacement de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy s'appliquent au personnel électoral pour les élections scolaires qui auront lieu le 4 novembre 2007.

### **Demande d'utilisation des terrains de l'école Saint-Gabriel**

Le Conseil des commissaires a accepté de prêter le terrain de l'école Saint-Gabriel de Saint-Stanislas à l'organisme Arts et culture les Deux Rivières pour un événement qui se tiendra le 23 juin 2007.

### **Entente de développement culturel 2007-2010**

Le Conseil des commissaires a entériné l'entente de développement culturel avec la Corporation de développement culturel de la Ville de Trois-Rivières. Déjà partenaire des Grands prix culturels, la Commission scolaire veut s'associer à la Corporation de développement culturel pour en faire bénéficier tous les élèves de son territoire.

Cette entente concerne les cibles suivantes :

- ▶ soutien au projet de médiation culturelle dans les milieux communautaires;
- ▶ soutien à des projets favorisant l'interculturalisme;
- ▶ création d'une réserve pour les projets artistiques et culturels ponctuels.

### **Demande d'utilisation du terrain et du gymnase de l'école Dollard**

Le Conseil des commissaires autorise les organisateurs du Mondial des Amuseurs publics de Trois-Rivières à utiliser le terrain et le gymnase de l'école Dollard, et ce, pour la durée de l'événement.

### **Octroi d'un congé à traitement différé – membre du personnel cadre**

Le Conseil des commissaires a accepté d'accorder un congé sabbatique à traitement différé à monsieur Steve Leduc, directeur adjoint à l'école secondaire Académie les Estacades, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 30 juin 2008.

## **Comité exécutif**

### **Séance régulière**

**du 23 mai 2007**

Les membres du Comité exécutif sous la présidence de M. Pierre Tremblay ont accordé une contribution financière aux organismes suivants :

- 500 \$ pour le Concours *Entre les mots* du Club Richelieu;
- 180 \$ à la Fondation des Amis de Chavigny;
- 1000 \$ à la Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières pour la 2<sup>e</sup> édition de la soirée des Chamberland;
- 250 \$ à la Fondation Claude Mongrain;
- 100 \$ au Club d'échecs de Trois-Rivières;
- 300 \$ à la Course des petits trotteurs de Trois-Rivières.

D'autres résolutions ont aussi été adoptées relativement au non-renouvellement de deux enseignantes (surplus de personnel), à l'autorisation d'emprunts temporaires et à la nomination d'un entrepreneur pour le projet d'aménagement d'un laboratoire de sciences à l'école secondaire Le Tremplin.

## **Comité exécutif**

### **Séance régulière**

**du 6 juin 2007**

Les membres du Comité exécutif ont adopté une résolution confiant la gestion des équipements sportifs de l'agrandissement du Complexe multidisciplinaire les Estacades, l'aréna et la surface synthétique intérieure au Conseil d'administration du Complexe multidisciplinaire les Estacades.

Le Comité exécutif a procédé à l'adoption du plan d'effectifs du personnel professionnel 2007-2008.

Le Comité exécutif a pris en considération les propositions soumises et procédé à la nomination des entrepreneurs pour divers projets d'investissement 2007-2008.

Le Comité exécutif a ajourné sa séance au 20 juin 2007.

---

L'info-Conseil est préparé par Hélène Corneau,  
directrice générale adjointe